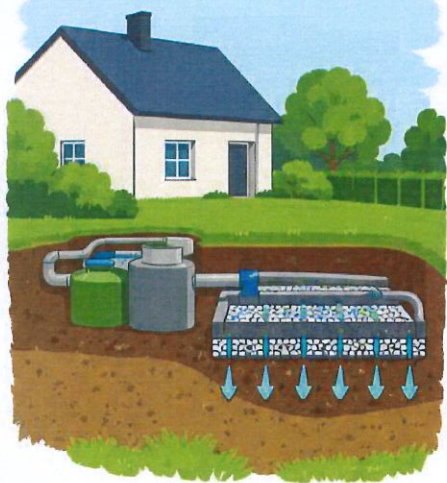


AVIS AUX HABITANTS D'ALLAS-BOCAGE

CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN des installations d'assainissement individuel

Si le dernier contrôle de votre installation date
de **plus de 10 ans**, vous êtes concerné !



QUAND ?
Au premier trimestre
2027



OBLIGATOIRE
Ce contrôle est
obligatoire.



TARIF
Le tarif de ce contrôle est
fixé à **130 € TTC.**



Ce contrôle permet de garantir le bon fonctionnement
de votre installation, de préserver l'environnement
et la qualité de nos ressources en eau.

*Merci pour votre collaboration
et votre engagement pour un environnement préservé !*

